

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Jean-Baptiste Dens, brigadier des douanes.*

MESSIEURS,

Le sieur Dens est né à Middelbourg (province de Zélande), le 31 juillet 1788, d'un père originaire de la même ville et d'une mère belge; quelques jours après sa naissance, il fut conduit à Anvers où ses parents avaient leur résidence, et il n'a jamais cessé d'habiter la Belgique. Après avoir servi, en qualité de chirurgien aide-major, dans l'armée française, il est entré dans l'administration des douanes et accises dans laquelle il occupe aujourd'hui le grade de brigadier, à la résidence de Beaumont.

Le pétitionnaire a épousé en 1823 une femme belge qui l'a rendu père de trois enfants; sa conduite est irréprochable, il est bon père et bon époux, et, comme fonctionnaire, il s'acquitte de ses devoirs à la satisfaction de ses chefs.

Les autorités ont émis un avis favorable sur sa demande en naturalisation ordinaire.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
